

**AVIS DE DROIT III**

**Modèle de décision relative à l'exécution  
par substitution**

---

Commune

Recommandée

Adresse :

(du propriétaire ou ayant cause en  
infraction)

Date :

M..

Nous devons constater que vous n'avez pas donné suite à notre décision du ..... Vous n'avez pas rétabli l'état conforme à la loi, soit ....., dans le délai imparti.

D'autre part, vous n'avez pas formé opposition à cette décision auprès du Conseil communal.

Vu les articles 34 et suivants de la Loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (LCAT), nous décidons :

- 1) de faire procéder à ..... et de rétablir l'état conforme à la loi;
- 2) de mettre à votre charge les frais découlant de ces travaux.

La présente décision peut être attaquée dans les 10 jours dès réception par voie de recours écrite auprès de la Juge administrative, Le Château, 2900 Porrentruy (art. 158 ss du Code de procédure administrative, Cpa).

Veuillez agréer, M.., nos salutations distinguées.

(Signature de l'autorité communale responsable de la  
police des constructions)